



INFORMATIONS MUNICIPALES COMPLEMENTAIRES JUILLET 2017



LA CHAPELLE-DU-GENÊT
Commune déléguée

Mairie déléguée:

Ouverture au public le mardi, jeudi et vendredi de 10h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Modification des heures d'ouverture du 18 juillet au 28 juillet

Mardi : 10h30 à 16h (sans interruption)
Jeudi : 10h30 à 16h (sans interruption)

Mairie de Beaupréau en Mauges :

Rue Robert Schuman
Beaupréau
CS 10063
49602 Beaupréau en Mauges Cedex
Tél : 02 41 71 76 80
accueil@beaupreauenmauges.fr

Agence postale communale :

Ouverture au public du lundi au jeudi de 10h00 à 12h30, le vendredi de 10h00 à 12h30 et de 15h00 à 17h30, fermée le samedi
Tél : 02 41 63 03 80

Fermeture :

**du 21 au 27 août 2017 inclus.
du 4 au 10 septembre 2017 inclus.**

Marché hebdomadaire :

Jeudi de 11h00 à 12h30 sur le parking de la mairie avec CHUPIN Antoine (charcutier traiteur)

Nos commerces cet été :

Boulangerie Barrier : ouvert le matin en juillet et août. Fermeture du 11 au 25 Septembre 2017 inclus , dépôt de pain à l'Escale Bar.

Atelier de Camille : fermeture du 31 juillet au 7 août inclus.

L'Escale Bar : fermeture du 24 juillet à partir de 9h au jeudi 10 août 2017

Garage des Genêts : pas de fermeture.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DÉLÉGUÉ

Séance du 20 JUIN 2017

Secrétaire de séance : Madame Catherine DOUET

Approbation du compte rendu du conseil municipal délégués du 23 Mai 2017 :

Le compte rendu a été approuvé à l'unanimité. Il est toutefois demandé de le recevoir plus tôt par mail.

Ordre du jour du conseil municipal de Beaupréau en Mauges du 27 juin 2017 :

L'ordre du jour a été une nouvelle fois envoyé ce matin donc impossibilité pour nombreux conseillers de le consulter. Il est demandé de le recevoir au plus tard le vendredi précédent le conseil municipal délégué. Afin d'éviter tout quiproquo, les conseillers proposent d'envoyer un document de travail et non une note de synthèse permettant ainsi quelques modifications ou réajustements si nécessaire.

COMMISSION PATRIMOINE VERNACULAIRE :

Dans le cadre du PLU, la commune déléguée de la Chapelle du Genêt est commune pilote pour faire un état des lieux. Les membres de la commission de BEM ont ainsi visité 2 villages, avec l'accord des propriétaires, qui correspondaient aux critères (distance des bâtiments, plan d'épandage,...), afin de faire un éventuel changement de destination des bâtiments.

DOSSIER LOTISSEMENT :

Le résultat de l'étude de la zone humide sera donné fin juillet. Parallèlement aux esquisses du lotissement, il faudra réfléchir au projet environnemental avec les personnes référentes : messieurs Fredy Bourcier et Eric Pasquier.

CHANTIER JEUNES :

Comme chaque année, 10 jeunes de la commune déléguée sont inscrits au chantier jeunes. Ils réaliseront des panneaux : deux seront installés sur le site de Terchant, deux au Pont de l'Arrondeau et un à la Maison des Loisirs.

REPAS DES AINES :

C'est une tradition, le premier dimanche d'octobre, le CCAS offre un repas aux personnes âgées de plus de 65 ans. Afin d'uniformiser nos coûts au niveau de BEM, le montant ne devra dépasser la somme de 21 / personne. Cette année ce seront 4 conseillers municipaux qui assureront le service du repas.

GUIRLANDES :

Un groupe d'élus, guidé par le responsable des services techniques, a choisi des guirlandes qui seront installées rue Nationale. Afin d'éviter la gêne pour la circulation des poids lourds, le choix s'est porté sur des décors à poser sur les candélabres.

ASSOCIATIONS SPORTIVES :

A compter de septembre 2017, le club de foot s'appellera FCBC (Football Club Beaupréau la Chapelle). Il est la fusion de l'ASGO foot et de FCB. L'ASGO foot est donc dissous et une modification des statuts du FCB est faite. Les maillots et les couleurs et les logos seront changés. Les encadrants de l'ASGO et les bénévoles continueront de participer au FCBC. Les équipements de la Chapelle resteront utilisés sur la même fréquence.

Le Club de pétanque de Beaupréau est venu faire un concours sur le terrain stabilisé qui c'est bien déroulé.

Le tir à l'arc de Beaupréau recherche un terrain pour pratiquer leur sport à l'extérieur à la période estivale. Après plusieurs rencontres avec les élus et les membres de l'association, le terrain stabilisé correspond en terme de sécurité et de praticité à la pratique du tir à l'arc. Les sportifs viendront pratiquer leur sport à partir de début juillet.

AFFAIRES SCOLAIRES :

Le BMA (Bureau Municipal des Adjointes) s'engage à maintenir un temps de 3h/semaine pour un éducateur sportif à l'Ecole Publique Jean de la Fontaine à la rentrée 2017.

SENATORIALES :

Le Dimanche 24 septembre 2017, des élus voteront les Sénateurs. La commune doit proposer 3 titulaires et 2 suppléants :

Titulaires : Michel Blanchard - Catherine Douet - Philippe Pomarat

Suppléants : Danielle Courbet – Christophe Leguennan

QUESTIONS DIVERSES :

Proximité :

Le conseil insiste sur la nécessité de la présence d'une personne au secrétariat chaque jour. Les élus font un comparatif avec les communes déléguées de la Jubaudière, la Poitevineière et St Philbert en Mauges. L'ensemble des conseillers souhaitent programmer une réunion avec M. le Maire Gérard Chevalier pour faire un bilan en septembre prochain.

La poste :

Mme Raimbault M. Cécile étant en arrêt de travail, les heures d'ouverture de la poste sont modifiées. Heures d'ouverture temporaires : chaque mardi et jeudi de 10h à 12h30.

INSCRIPTIONS

Restaurant scolaire – Accueil périscolaire – Pédibus

Année scolaire 2017-2018

Pour les nouvelles familles qui désirent s'inscrire ou avoir plus de renseignements, n'hésitez pas à venir contacter la directrice **Amélie** Girault-Thomas au 06 87 09 13 71.



Bibliothèque : Petit rappel pour l'été, la bibliothèque reste ouverte le samedi et dimanche de 10h45 à 12h. Elle est fermée le mercredi matin.



Activités Enfants :

Pendant les vacances d'avril, l'association proposait aux enfants de la Chapelle du Genêt une sortie au cirque Bougionne d'Angers.

Elle a réuni 53 enfants de la MS au CM2.

L'organisation était assurée par Amélie. Pour l'encadrement, elle était aidée de Léa, de 4 mamans et d'un papa de la Chapelle du Genêt.

Sans eux, l'activité n'aurait pas pu avoir lieu, un grand merci !



Pédibus :

Le Pédibus de la Chapelle du Genet est mis en place depuis la rentrée de septembre 2008. Il permet à un groupe d'élèves scolarisés à La Chapelle du Genêt, d'effectuer le trajet habitation-école à pied, conduit par des adultes bénévoles. Le groupe emprunte un itinéraire à la fois rapide et sécurisé.

Les avantages de ce dispositif gratuit sont nombreux : Apprentissage de l'autonomie, dépense physique et socialisation pour les enfants, gain de carburant, moins de pollution

Nous faisons appel à toutes les personnes bénévoles (retraités, parents, grands-parents ...) pour accompagner les enfants sur le trajet de l'école. L'accompagnateur peut encadrer les enfants avec une poussette dans la limite d'un maximum de 6 enfants à pieds.

Vous êtes les bienvenus selon vos disponibilités. Contact : Liaigre Amandine : 06 17 95 23 25
Viault Hélène : 02 41 70 37 75

Informations activités Adultes :

Début de saison :

- **La gym adultes** commencera le mardi 12 septembre 2017, cours tous les mardis de 19h à 20h. Divers exercices (Step, abdominaux, Cardio...) sont proposés toute l'année, en alternance. Inscription encore possible.
- **Pour postural ball**, le premier cours est le lundi 11 septembre de 18h45 à 19h30. Ensuite, c'est le mardi 12 septembre de 20h15 à 21h. Et enfin le jeudi 14 septembre de 18h45 à 19h30.

Si vous le souhaitez, il reste quelques places disponibles.

Les cours de gym et de postural ball sont encadrés par Virginie Mary, animatrice sportive.



Cours de couture :

Famille rurale envisage de mettre en place **2 cours de couture** pour adultes et adolescents (à partir de 15 ans) pour la saison prochaine.

Nous vous proposerons **le mardi de 17h à 19h et le mercredi de 20h15 à 22h15** composés de 10 personnes à la salle des loisirs. Il y aurait environ 1 cours par mois ce qui ferait 10 cours pour l'année. Les cours seraient encadrés par Anne-Sophie Gauthier de Gesté. Les tarifs, seraient les suivants :

- Pour les adhérents à familles rurales : 90 euros par an
- Pour les non-adhérents : 110 euros par an

Il faudra se munir d'une machine à coudre. Les travaux de couture seront en commun ou individuels selon les demandes.

Elle sera mise en place sous réserve d'un nombre d'inscriptions suffisant. Pour tous renseignements et inscriptions, vous pouvez prendre contact avec **Amélie** Girault-Thomas au 06 87 09 13 71.



Accompagnement aux devoirs :

Dans le cadre de l'accueil périscolaire, l'association propose aux enfants qui le souhaitent de bénéficier d'une aide pour leurs devoirs. Ce service est proposé jusqu'à maintenant le jeudi soir. Il permet aux enfants d'effectuer leurs exercices, d'apprendre ou de réviser leurs leçons avec l'aide d'un adulte.

Nous faisons appel à toutes les personnes bénévoles pour rejoindre l'équipe d'encadrement.

Pour tout renseignement, contactez Amélie Girault-Thomas au 06.87.09.13.71.

**L'équipe des bénévoles de Familles Rurales vous souhaite à tous de
Bonnes Vacances !**

Si vous aussi vous souhaitez agir pour votre commune n'hésitez pas à nous rejoindre !

Association Familles Rurales - 2 rue des Écoles - 49600 La Chapelle du Genêt
Tél. Bureau : 02.41.75.49.68 - Tél. Portable association : 06 87 09 13 71

Mail : famillesrurales.lachapelle@gmail.com

Site Internet : <http://www.famillesrurales.org/la-chapelle-du-genet/>

Fêtes Locales 2017 - Course cycliste le 20 Août 2017



Le B.V.S (Beaupréau Vélo Sport) et l'ASGO CYCLO organisent une course cycliste de 2,3,4 et juniors.

Le Dimanche 20 Août 2017 à 14h.

Venez nombreux !!!

Prochaine parution :

Du 25/09/2017 au 30/09/2017

Du 12/12/2017 au 16/12/2017

Vos infos au plus tard le :

05/09/2017

23/11/2017

Merci d'envoyer vos infos par courriel (texte de l'annonce en pièce jointe) à
chappedudugenet@beaupreauenmauges.fr

N'hésitez pas à consulter le site internet de la commune :